# Comment élaborer une stratégie d'aide humanitaire innovante: coup de projecteur sur les crises actuelles et oubliées

2023/2000(INI) - 31/10/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement a adopté un rapport d'initiative de Carlos ZORRINHO (S&D, PT) sur la manière de construire une stratégie d'aide humanitaire innovante : coup de projecteur sur les crises actuelles et oubliées.

Les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi importants et augmentent à une vitesse sans précédent. On estime que 339 millions de personnes seront dans le besoin en 2023, contre 274 millions en 2022. L'écart entre les besoins humanitaires mondiaux et les ressources allouées pour y répondre ne cesse de se creuser. L'UE, ses États membres et les États-Unis représentent la grande majorité du financement mondial de l'aide humanitaire. Le budget humanitaire de l'UE pour 2023 a été fixé à 1,7 milliard d'euros, ce qui est loin d'être suffisant pour continuer à respecter les engagements de l'UE en tant que l'un des principaux donateurs au monde. Il existe des déséquilibres frappants dans le financement entre les appels humanitaires, reflétant le fait que davantage de crises sont oubliées.

Le rapport indique qu'il n'existe pas de définition officielle universellement reconnue d'une «crise oubliée». Le terme «crise oubliée» est souvent utilisé pour décrire les crises humanitaires qui bénéficient d'une attention et d'une couverture médiatique limitées, qui sont souvent éclipsées par d'autres situations d'urgence ou des conflits en cours, ou qui ne suscitent pas de réponse internationale malgré la gravité de la situation et son impact sur les populations touchées. La Commission alloue au moins 15% de son budget humanitaire annuel initial aux crises oubliées et a montré l'exemple en veillant à ce que l'aide ne soit pas détournée à la suite de l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie.

Des **solutions structurelles innovantes** sont nécessaires pour relever les défis humanitaires mondiaux et faire en sorte que le système humanitaire soit plus agile, mieux préparé et plus réactif aux crises humanitaires. Ces solutions devraient se concentrer sur les points suivants :

***Financement***

Les députés ont demandé d'urgence à la Commission et aux États membres **d'augmenter substantiellement leurs budgets d'aide humanitaire** - sans compromettre leurs budgets de développement - afin de répondre aux besoins humanitaires, qui atteignent un niveau record. Ils ont réitéré leur appel aux États membres pour qu'ils allouent une part fixe de 0,7% de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). Ils ont appelé les États membres à fixer des objectifs ambitieux et à créer des feuilles de route pour augmenter progressivement l'APD afin d'atteindre l'objectif final de **10%**.

Le rapport appelle à la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) afin d'y inclure une augmentation substantielle du budget de l'aide humanitaire pour répondre au nouveau paysage et aux nouveaux besoins humanitaires, y compris les besoins spécifiques des femmes et des filles.

Les députés sont préoccupés par le fait que les fonds réservés aux crises extérieures dans le cadre de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence ont déjà été épuisés au premier trimestre 2023. À cet égard, ils ont suggéré de diviser la réserve de solidarité et d'aide d'urgence en deux parties distinctes, reflétant les dimensions internes et externes, et de doter chaque partie d'un financement adéquat. Le Parlement et le

Conseil sont invités à augmenter substantiellement l'instrument d'aide humanitaire dans le cadre du budget annuel 2024.

La commission parlementaire a souligné le rôle important de la société civile, des organisations humanitaires et des partenaires locaux dans l'identification des besoins et la fourniture de l'aide humanitaire directement à ceux qui en ont besoin.

***Le triple lien***

Le rapport note que le triple lien est essentiel pour traiter les causes sous-jacentes et les besoins spécifiques au contexte dans les crises complexes et prolongées et pour renforcer la résilience aux crises futures. Il souligne que la pauvreté, les conflits, l'instabilité et les déplacements forcés sont des phénomènes étroitement liés qui doivent être traités de manière cohérente et globale. Les députés ont insisté sur l'importance d'un financement, d'une transparence, d'une visibilité, d'une coordination et d'un partage des connaissances plus spécifiques entre les parties prenantes lors de l'application de l'approche du triple lien, notamment par une meilleure implication des acteurs locaux.

***Approche axée sur les personnes***

Tout en soulignant l'importance de renforcer la résilience humaine en améliorant la protection, les députés ont appelé à des efforts pour améliorer la production agricole et alimentaire locale et durable en promouvant les méthodes agro-écologiques et la pêche durable afin d'accroître la disponibilité alimentaire et d'éviter la dépendance à l'égard des approvisionnements extérieurs en période de crise humanitaire. Ils ont souligné le rôle et l'importance des organisations locales formelles et informelles de la société civile dans la réponse humanitaire.

***Un environnement favorable***

La Commission est invitée à :

- élaborer une stratégie de diplomatie humanitaire en collaboration avec les États membres, afin de garantir une approche plus systématique et coordonnée de la diplomatie humanitaire;

- créer un Centre européen de recherche et d'innovation humanitaires, réunissant des experts du monde universitaire et des praticiens afin de favoriser l'innovation dans le secteur humanitaire, notamment en ce qui concerne l'accès à de nouvelles sources de financement.

***Rôle des médias***

Le rapport souligne le rôle essentiel des médias dans la sensibilisation aux crises et dans la mobilisation du public en faveur de la réponse aux crises. Les organisations médiatiques ne devraient pas abandonner la couverture des conflits, même s'ils sont considérés comme «prolongés» ou «oubliés», car la poursuite des reportages est essentielle pour tenir la communauté internationale informée, maintenir la pression sur les parties prenantes concernées et soutenir les efforts en faveur de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix.